

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES
DE VENDEE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 4
COMPTES ANNUELS	
. Bilan Actif-Passif	5 - 6
. Compte de résultat	7 - 8
. Annexe	9 à 20

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE VENDEE

Adresse : 21, boulevard Réaumur
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents du syndicat GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE VENDEE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE VENDEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note "Règles et méthodes comptables" de l'Annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable à compter du 1^{er} janvier 2020 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons plus particulièrement apprécié les modalités de comptabilisation des subventions versées par les financeurs, telles que présentées dans la note "Règles et méthodes comptables" de l'Annexe. Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs de nature à remettre en cause l'application de ces méthodes.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 8 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
BECOUBE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the name S. Garnier.

S. GARNIER
Associée

Ce rapport comprend 20 pages.


BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	4 715,00	4 081,63	633,37	1 033,33
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	1 299,00	1 299,00		
Autres immobilisations corporelles	11 327,12	7 727,49	3 599,63	4 614,78
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	1 135,00		1 135,00	1 135,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	18 476,12	13 108,12	5 368,00	6 783,11
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	139 006,29		139 006,29	52 877,14
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	93 445,72		93 445,72	162 672,20
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	594,09		594,09	39 441,20
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	233 046,10		233 046,10	254 990,54
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	251 522,22	13 108,12	238 414,10	261 773,65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	8 157,83	-4 006,63
<i>Situation nette</i>	8 157,83	-4 006,63
Fonds propres consommables	108 953,88	112 960,51
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	117 111,71	108 953,88
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 091,95	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 490,14	65 654,82
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	65 861,56	57 405,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	8 858,74	29 759,80
TOTAL (V)	121 302,39	152 819,77
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	238 414,10	261 773,65
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	121 302,39	152 819,77
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 091,95	
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	42 720,00	37 685,00
Ventes de biens	1 531,65	4 681,69
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	84 627,24	145 467,04
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	247 141,88	240 405,89
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	3 686,14	1 536,16
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	137,20	188,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	379 844,11	429 964,19
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	1 439,34	3 809,10
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	606,90	220,00
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	84 116,05	124 681,94
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 994,88	2 466,56
Salaires et traitements	210 036,66	221 713,75
Charges sociales	74 331,54	76 370,39
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 558,11	1 848,34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	0,28	2,01
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	375 083,76	431 112,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	4 760,35	-1 147,90
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0,21	0,21
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4,03	49,05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4,24	49,26
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	4,24	49,26



COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 244,18	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 244,18	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 850,94	2 907,99
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 850,94	2 907,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	3 393,24	-2 907,99
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	8 157,83	-4 006,63
TOTAL DES PRODUITS	385 092,53	430 013,45
TOTAL DES CHARGES	376 934,70	434 020,08
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	8 157,83	-4 006,63
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS PAR ORIGINE		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	2 785,31	4 546,12
Prestations en nature	8 928,00	10 432,00
Dons en nature		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	11 713,31	14 888,12
CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	11 713,31	14 888,12
CHARGES PAR DESTINATION		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 928,00	10 342,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 785,31	4 546,12
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	11 713,31	14 888,12
TOTAL	8 157,83	-4 006,63

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

5 244,18

1 850,94

3 393,24

2 907,99

-2 907,99



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 238 414,10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 8 157,83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/02/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

INDEMNISATION CHOMAGE PARTIEL POUR LA TOTALITE DES SALARIES :

AVRIL 561 HEURES 24 : 6074.47 €

MAI 598 HEURES 75 : 6461.25 €

JUIN 215 HEURES : 2250.52

REPORT DES COTISATIONS MSA DU MOIS D'AVRIL (NON REGLEES AU 31.12)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Précision sur les modalités de comptabilisation des subventions :

Les subventions sont attribuées en fonction de critères temporels inscrits dans les conventions des financeurs et ou en fonction des dépenses engagées dans le cadre de la réalisation des projets.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

DEVELOPPEMENT D'UN MODE DE PRODUCTION AGROBIOLOGIQUE -RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'HUMAIN
ETUDE ET DEFENSE DES INTERETS ECONOMIQUES MATERIELS JURIDIQUES ET MORAUX DE LA PROFESSION

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

PRESTATIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL
ACTIONS EAU
ACTIONS GROUPE (TECHNIQUE CULTURE SIMPLIFIEE, LAIT, CAPRIN, MARAICHAGE...)

Les moyens mis en oeuvre :

FORMATIONS - VIDEOS TECHNIQUES

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 715			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 299			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	5 000		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	6 426		1 143
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL		12 725		1 143	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	1 135			
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		1 135			
TOTAL GENERAL		18 575		1 143	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			4 715	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 299	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport			5 000
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 242		6 327
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL		1 242		12 626	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 135	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL				1 135	
TOTAL GENERAL		1 242		18 476	


CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 682	400		4 082
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 299			1 299
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		3 097	1 000		4 097
Mat. bureau et informatiq., mob.		3 714	1 158	1 242	3 630
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	8 110	2 158	1 242	9 026
	TOTAL GENERAL	11 792	2 558	1 242	13 108

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	139 006	139 006	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	90 779	90 779	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	90 779	90 779	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 667	2 667	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		232 452	232 452	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**PRODUITS À RECEVOIR****PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN****MONTANT**

Créances rattachées à des participations
Autres immobilisations financières
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Disponibilités

93 446

TOTAL**93 446**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 006,63	8 157,83	-4 006,63	8 157,83
Fonds propres consommables	112 960,51	108 953,88	112 960,51	108 953,88
TOTAUX	108 953,88	117 111,71	108 953,88	117 111,71

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat valorisé sur la base de 88.15 € par jour, 221 heures et un taux horaire de 12.60 €.

Remboursement kilométriques 0.36 € par kilomètre.

Convention de mise à disposition des locaux : Pole associatif du 1/1 au 31/8 :

Indice ICD 3e tr 2020 : 6970 €

Convention de mise à disposition des locaux : Chambre Agriculture du 1/9 au 31/12 : 1958 €

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 092	5 092		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	41 490	41 490		
Personnel & comptes rattachés	30 142	30 142		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	34 121	34 121		
Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 598	1 598		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 859	8 859		
TOTAUX	121 302	121 302		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 859
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	8 859

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 469
Dettes fiscales et sociales	42 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	46 471



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 17 251,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,60 %

Table de mortalité TG05

Départ volontaire à 67 ans

Taux de turn over

FAIBLE

TAUX DE CHARGES PATRONALES 30.50 %

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	10,00	12,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	9,00	11,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		